

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES JUGES RETRAITÉS ET LES CAUSES EN SUSPENS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, vu qu'un grand nombre de Canadiens, attendant d'être jugés, ont été détenus dans diverses prisons du pays en juillet et en août, alors que l'activité des tribunaux est très réduite, le ministre songerait-il à faire appel aux juges retraités qui possèdent de l'expérience, afin qu'ils puissent s'occuper, pendant les vacances d'été, des causes laissées en suspens? Bon nombre des détenus en question ne peuvent obtenir la mise en liberté sous caution ou ne disposent pas des moyens financiers nécessaires pour en bénéficier.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): C'est là une suggestion très intéressante, monsieur l'Orateur. Je voudrais préciser que l'administration de la justice relève, d'après la constitution, des procureurs généraux des provinces. Je souhaiterais avoir avec eux un échange de vues à ce sujet.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, comme beaucoup de ceux qui sont incarcérés au Canada sont des jeunes gens et des jeunes filles incriminés en vertu de la loi sur les stupéfiants, qui relève directement du ministère de la Justice, le ministre prendra-t-il contact avec ces procureurs très spéciaux de la Couronne à travers le pays pour voir si ces personnes peuvent être relâchées sous cautionnement? Nombre d'entre elles fréquentent les écoles secondaires et les universités.

L'hon. M. Turner: J'étudierai la question, monsieur l'Orateur.

L'AGRICULTURE

LA RÉVISION DE LA POLITIQUE LAITIÈRE

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire parlementaire de l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que plus de 13,000 producteurs laitiers ont dû abandonner à contrecœur la production laitière, le secrétaire parlementaire peut-il nous dire si la politique laitière du gouvernement sera révisée cette année?

M. Florian Côté (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la politique laitière est révisée et étudiée tous les mois, et le Bureau de direction de consultation de la Commission canadienne du lait est formé d'agriculteurs. Neuf personnes y siègent, dont certaines sont des agriculteurs, et une étude du problème est faite chaque mois.

[M. l'Orateur.]

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

J'aimerais lui demander si, pendant ces consultations, le Syndicat des producteurs laitiers du Québec est consulté officiellement, quant à l'élaboration de cette politique laitière?

M. Côté: Oui, monsieur l'Orateur, le Syndicat est invité à y assister presque tous les mois.

L'ÉNERGIE ATOMIQUE

LA PÉNURIE D'EAU LOURDE

[Traduction]

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser cette question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources mais, comme il est absent, je pourrais peut-être l'adresser au premier ministre. Étant donné la dangereuse pénurie d'eau lourde au Canada, le gouvernement a-t-il pu trouver une solution au problème?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La question n'intéresse-t-elle pas le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, monsieur l'Orateur? Le député fait-il allusion aux problèmes de la Deuterium Company of Canada?

M. Noble: Je crois que l'usine de Chalk River devra ralentir son exploitation à moins de pouvoir être approvisionnée en eau lourde.

LA POLLUTION

L'ANNULATION D'UN PROJET

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, cette question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts. Son ministère a-t-il annulé un projet de recherche dans la section d'entomologie de la Direction des recherches forestières, qui aurait pu fournir une méthode pour remplacer l'emploi des aérosols chimiques, et cette décision a-t-elle été prise à la suite des restrictions budgétaires du gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est une question qui pourrait fort bien être inscrite au *Feuilleton*. Si elle est urgente, elle pourrait être examinée au moment de l'ajournement ce soir.

M. Aiken: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas du tout laisser entendre que vous me rappelez au Règlement à tort, mais je tiens à dire que c'est une question urgente.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Si elle est urgente, le député sait qu'elle pourra être examinée